

Colmar, 08 07 15

Matinée Expertise

Michel GUILMAULT

Directeur du Développement International INSEEC Chambéry

Evaluateur-Expert pour l'Agence nationale Erasmus +

« Comment devenir Evaluator-Expert ? »

- Cohérence avec un besoin dans son poste
- Besoin de valoriser une carence interne ou d'apporter une valeur ajoutée
- Envie de partager sa vision, sa réalité et ses problématiques
- Goût pour la précision et la rédaction
- Porteur de Projet : Label européen du Supplément au Diplôme/1 Projet Pilote Leonardo da Vinci + 7 Programmes de Placement Leonardo da Vinci
- Coordinateur d'un Appel à Projets Erasmus Mundus et de 2 Programmes Intensifs
- Mots-clés : persévérance et optimisme , allocation de temps et légitimité dans sa structure
- Animation de séminaires : 12 et 13 mars à Lyon (« Repenser le lien école-entreprise » /Atelier « Diffuser l'esprit d'entreprendre ») Erasmus +/FREREF/Conseil régional de Rhône-Alpes)

Masters Conjoints

- Poursuite du succès Erasmus Mundus
- Une action qui vise à renforcer l'attractivité de l'enseignement supérieur européen et l'employabilité des étudiants en soutenant des formations d'excellence et en offrant des bourses aux meilleurs étudiants du monde
- Création de programmes d'études intégrés mis en œuvre par un consortium d'universités d'au moins 3 pays EU + participation possible de pays non EU
- Délivrance d'un double diplôme, multiple ou conjoint qui concerne toutes les disciplines

Masters Conjoints

- Durée totale du Master : 1 an (60 ECTS), 1 an ½ (90 ECTS) ou 2 ans (120 ECTS)
- Parcours d'études dans minimum 2 pays européens
- Tous les partenaires doivent être en mesure de délivrer un diplôme habilité/reconnu au moment de la candidature et titulaires, si européens, d'une Charte Erasmus
- Une convention de consortium doit être signée entre tous les partenaires et comprendre : les modalités de gestion administrative et financière/les procédures de sélection/les modalités d'accueil et services offerts/la répartition des tâches au sein du consortium

Masters Conjoints

Financements octroyés :

- Bourses d'excellence aux meilleurs étudiants du monde :

Frais de séjour : 1.000 Euros/mois (max. 4 mois)

Frais de voyage : 1.000 Euros pour EU/entre 2.000 Euros et 3.000 Euros pour non-EU (par an)

Frais d'installation : uniquement pour non EU : 1.000 Euros

13 à 20 étudiants par cohorte (pas plus de 3 étudiants boursiers Erasmus par pays)

Masters Conjoints

Financements octroyés :

- Frais de gestion : 20.000 Euros pour l'année préparatoire et 50.000 Euros par cohorte
- Frais de participation : frais d'inscription, assurance, frais liés à l'accueil des étudiants, cours de langues,..
max 9.000 Euros par an pour non EU
max 4.500 Euros par an pour EU

Masters Conjoints

DOSSIER DE CANDIDATURE ET CRITERES D'ÉVALUATION :

Dossier de candidature composé de deux parties :

- une partie générale : description des partenaires, thématique, liste des projets européens impliquant les membres du consortium, bref résumé du projet
- une partie narrative qui doit répondre aux critères d'évaluation :
 - pertinence du projet (30%)
 - qualité de la structure et de la mise en œuvre (30%)
 - qualité du partenariat et des mesures de coopération (20%)
 - impact et dissémination (20%)

Masters Conjointes

MES CONSEILS :

- Choisir le bon coordinateur de projet
- Bien réfléchir sur la langue de rédaction du projet
- Se mettre d'accord sur une politique saine de cohérence des frais de scolarité à appliquer au sein du consortium
- Répartir en amont les tâches inhérentes à chaque partenaire
- Veiller à une lexicologie unifiée et à une lecture limpide
- Ne pas hésiter à faire une « année blanche »

Dossier de candidature disponible sur le site internet de l'EACEA :

<http://eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus>

Partenariats Stratégiques

- Poursuite partielle du succès des Programmes Intensifs

- Pourquoi partenariat ?

= Projet de coopération entre 3 organisations minimum issues de 3 pays européens participants au programme et oeuvrant dans les champs de l'éducation, la formation et/ou la jeunesse

- Pourquoi stratégique ?

= Mise en œuvre de pratiques innovantes à différents niveaux (local, régional, national, européen) afin d'améliorer la qualité des systèmes d'éducation et de formation

Partenariats Stratégiques

PAYS PARTICIPANTS :

- 33 pays (28 pays membres de l'UE + Islande, Liechtenstein, Norvège, Turquie, Macédoine)

PAYS PARTENAIRES :

- les autres pays (dont la Suisse) dès lors que leur candidature apporte une valeur ajoutée et une expertise nouvelle au projet

Partenariats Stratégiques

QUI PEUT PARTICIPER ?

Toute organisation oeuvrant dans les champs de l'éducation, de la formation et/ou de la jeunesse et/ou du secteur socio-économique

Exemples :

Etablissement d'enseignement supérieur/ Etablissement scolaire/Rectorat (GIP académique)/Organisme de formation/Entreprise/Institut de Recherche/Collectivité/ONG/Association,...

Partenariats Stratégiques

QUELLES PRIORITES :

6 Priorités horizontales :

- Développement et évaluation des compétences de base et des compétences transversales et linguistiques; mise en place d'activités pratiques de l'esprit d'entreprendre
- Formation des professionnels de l'Education, Formation, Jeunesse pour répondre aux besoins de plus en plus variés
- Intégration du numérique dans l'apprentissage, l'enseignement, la formation (TIC)
- Meilleure cohérence entre les différents outils de transparence et de la reconnaissance européens et nationaux pour les compétences
- Réduction des disparités, soutien de l'apprentissage des publics défavorisés
- Evaluation des améliorations de l'efficacité des dépenses publiques grâce à de nouveaux modèles de financement (ex : partenariats public-privé)

Partenariats Stratégiques

PRIORITES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :

- Soutenir la croissance et les emplois
- Augmenter les niveaux de qualification pour former les diplômés et les chercheurs dont l'Europe a besoin
- Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur
- Relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale
- Activer le triangle de la reconnaissance : faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises pour favoriser l'excellence et le développement régional
- Améliorer la gouvernance et le financement

Partenariats Stratégiques

REGLES DE BASE POUR UN PROJET :

- Vérification de l'analyse des besoins (le projet n'existe que parce qu'il répond à des besoins)
- Valeur ajoutée européenne
- Construction d'un prévisionnel convaincant et inscrit dans une durée fixe
- Intégration d'un processus de compétition

Partenariats Stratégiques

ACTIVITES FINANCEES EN TANT QUE TELLES :

1. Activités de gestion et de mise en œuvre du projet
2. Activités d'apprentissage, d'enseignement, de formation
(mobilité de groupes d'apprenants et accompagnants, mobilité du personnel)
3. Productions intellectuelles (tangibles, transférables et innovantes)
4. Evénements de dissémination